

LA PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE ET DU MAINTIEN EN EMPLOI



LA PDP, C'EST QUOI ?

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) a pour objectif d'anticiper tout risque de rupture entre votre salarié et son emploi. L'ASTHM vous propose un accompagnement pour faciliter le maintien en emploi de votre salarié :

- Soit vers son emploi initial, avec parfois des adaptations des postes nécessaires.
- Soit vers un autre emploi dans votre entreprise, en effectuant un travail de réflexion en amont sur ses compétences, les formations possibles et les opportunités réalistes existantes,
- Soit vers un autre emploi, identique ou différent, dans une autre entreprise, compatible avec la réalité du marché du travail, les attentes du salarié, ses compétences et son état de santé.

LES ETAPES DE LA DEMARCHE



Contactez notre cellule PDP, elle réalisera un premier point téléphonique avec vous sur la situation, afin de caractériser votre besoin.



En lien avec le médecin du travail, la cellule PDP vous proposera un accompagnement adapté : entretien individuel entre votre salarié et la référente de la cellule PDP, rendez-vous de liaison en entreprise, visite médicale à enclencher.



La cellule PDP vous accompagnera dans la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'actions (étude de poste, essai encadré, orientation vers un partenaire du maintien en emploi etc.)



DANS QUEL CAS CONTACTER LA CELLULE PDP: PDP@ASTHM.FR

Vous avez un salarié en arrêt de travail depuis plusieurs mois et vous n'avez pas de nouvelles ?

Votre salarié est en arrêt de travail et vous êtes inquiet sur sa capacité à pouvoir reprendre son poste de travail ?

Votre salarié est plusieurs fois par an en arrêt de travail sur de courtes durées et exprime des difficultés à son poste ?

**Vous souhaitez
une présentation de la cellule PDP
au sein de votre entreprise. Notre
référente PDP reste disponible
pour échanger avec vous.**

**RETROUVEZ NOS BROCHURES
POUR L'EMPLOYEUR ET LE
SALARIÉ SUR NOTRE SITE
INTERNET**

Dépliant-PDP-Salarie
Dépliant-PDP-Employeur

Témoignages de salariés suivi par la cellule PDP :

- Personne à l'écoute de ma problématique, suivi important envers moi, orientation claire et adaptée à mes besoins.
- Je vais pouvoir réaliser mon stage ; je me suis sentie bien écoutée et accompagnée.
- La cellule m'a permis de mettre en place des accompagnements avec beaucoup de respect, de professionnalisme et d'écoute bienveillante.